

La nécessité de « faire la fête » pour se retrouver

Comme on l’a vu, la population de la Chapelle Saint Ursin possède plusieurs facettes, il y a les actifs qui ont souvent des enfants, scolarisés ou non mais aussi une part grandissante de personnes du troisième âge. S’ajoutent à cela de nouveaux arrivants du lotissement de la Lande, derrière la salle des fêtes. Il est donc plus que nécessaire d’organiser des événements capables de réunir tout le monde.

Comme le dit Guy Di Méo²⁶, « la fête affirme un rêve de société », c’est-à-dire un rêve collectif. Et c’est cette idée de collectivité qui est vraiment importante dans le fait de « faire la fête ». Tout comme dans le fait de se rassembler dans des associations. Par définition, une fête est collective car pour qu’elle ait lieu, elle doit être le rassemblement de plusieurs personnes. On parle par exemple des fêtes de village qui, dans la conscience collective se déroulaient sur la place du village. Pour

²⁶ Centre d’étude sur les réseaux, les transports, l’urbanisme et les constructions publiques (France) – *La place et le rôle de la fête dans l’espace public* – Lyon : CERTU, 2006 – 174p.

Pascale Bonniel-Charlier, la fête collective incite à une participation active et fait face à l'éloignement des habitants²⁶. Une citation de Jacques Donzelot illustre parfaitement cette idée de se rassembler lors d'une fête. Il dit : « La fête propose dans un temps et un espace donné de « faire communauté », de faire la démonstration que vivre ensemble nos diversités est non-seulement possible mais enrichissant et valorisant pour tous »²⁶. A travers cette phrase qu'il nous propose, il est bien compréhensible que faire la fête répond à un besoin beaucoup plus important que simplement s'amuser. Faire la fête est un vecteur de rencontre, de cohésion. Pour les habitants d'un même village, c'est l'occasion de se retrouver et de participer, chacun à sa manière, à l'événement.

Une salle des fêtes déjà bien occupée

Nous avons vu à travers plusieurs auteurs l'importance de faire la fête ce qui va de pair avec l'importance du lieu qui l'accueille. A la Chapelle Saint Ursin, les événements festifs ne manquent pas, on pourrait même parler de fêtes traditionnelles avec une régularité de la date qui a valeur de rendez-vous pour les habitants. Par exemple, en prenant les bulletins municipaux des 4 dernières années, on peut remarquer que sur les 65 événements proposés, une cinquantaine se retrouve au moins 3 années et ce, très souvent à la même date ou à une date très proche.

Concernant l'occupation de la salle des fêtes à l'année, elle est de très nombreuses fois utilisée par la commune. Effectivement, si on se base sur le planning 2012 des manifestations, il y a 45 fois où la salle des fêtes a été ou sera occupée. L'utilisation varie selon les mois avec une tendance générale à être plus occupée pendant l'année scolaire que pendant l'été. Certains mois, comme mars, novembre ou décembre, la salle ne désemplit pas du week-end. Des manifestations s'y tiennent entre 1 et 6 fois par mois avec une moyenne de pratiquement 4 événements par mois organisés par la commune. A côté de cela, la salle est louée au public avec un prix variant du simple au double selon qu'il s'agisse d'un Chapellois ou non. Cette pratique est là non pas pour décourager des personnes extérieures de louer la salle des fêtes mais plutôt pour favoriser les habitants de la commune. De plus, s'agissant d'un équipement communal, il est entretenu grâce à tous les habitants.

La salle des fêtes est donc très occupée, que ce soit par les événements organisés par la commune, repris d'une année sur l'autre, ou par les diverses associations. La location de la salle aux particuliers achève de remplir l'emploi du temps déjà chargé de cette salle. Nous allons voir qu'en plus d'être très occupée, la salle des fêtes de la Chapelle Saint Ursin a plusieurs usages.

Une salle des fêtes qui combine les usages

L'actuelle salle des fêtes se situe au nord du territoire communal. En se référant au PLU, on voit qu'elle se trouve dans une zone Ub qui est une zone urbaine pavillonnaire. Sa forme ronde en fait un bâtiment atypique d'une surface d'environ 500m²

La salle des fêtes combine deux principales fonctions :

- Salle de réceptions pour les séminaires, banquets, fêtes familiales, rencontres associatives
- Salle de spectacles pour représentations annuelles des associations, des écoles

Plusieurs associations ont besoin d'un local et ce de façon hebdomadaire. La Chapelle Saint Ursin met donc à disposition 2 salles au centre socio culturel qui sont utilisées par l'Anacrouse (l'école de musique), le club féminin, le club de peinture et le club de loisir amitié. La salle de judo, au-dessus du centre socio culturel est utilisée par les écoles, le club d'aïkido, celui de karaté et celui de judo. La salle Gilbert Barreau, située près de la Maison de l'Enfance est utilisée principalement par cette dernière et même exclusivement pendant l'été. A la Maison de l'Enfance, il y a également une salle de sport utilisée pour la gym des enfants, le yoga, l'expression corporelle et l'escrime.

Concernant la salle des fêtes, elle est utilisée de manière hebdomadaire de la façon suivante (pour l'année scolaire 2011-2012):

- Lundi de 18h à 20h15 : gym
- Mardi de 19h à 21h : ping-pong
- Mercredi de 10h à 12h et de 18h à 20h : cuisine
- Vendredi de 10h à 11h : gym

S'ajoutent à cela les différents événements, qu'ils soient publics ou privés. En se basant sur le planning de 2012, la salle des fêtes est utilisée tous les week-ends, toute l'année, à de très rares exceptions près. Cela signifie que la location de la salle doit se faire assez longtemps à l'avance.

A titre d'exemple, voici le planning de la salle des fêtes, du lundi 11 juin 2012 au dimanche 17 juin 2012 :

- Lundi, 18-20h, gym
- Mardi, 19-21h, ping-pong
- Mercredi, 10-12h et 18-20h, cuisine
- Jeudi, soirée méchoui pour le club des blés d'or
- Vendredi, 10-11h, gym puis repas l'ALLC
- Samedi, cours de samouraï
- Dimanche, méchoui UNC AFN

On peut donc dire que de façon hebdomadaire ou bien annuelle, la salle des fêtes est très bien occupée et rend de très nombreux services aux habitants de la commune. Ses usages sont très variés, on pourrait même parler de salle polyvalente qui doit donc s'adapter à tous les types d'événements.

Une possibilité de diversifier l'offre existante

Une salle des fêtes est une notion propre aux communes rurales. On parle de salles des fêtes pour des villages et non des villes. Ainsi, à Bourges, on ne retrouve pas ce terme mais il existe cependant de nombreuses salles de spectacles ainsi que de

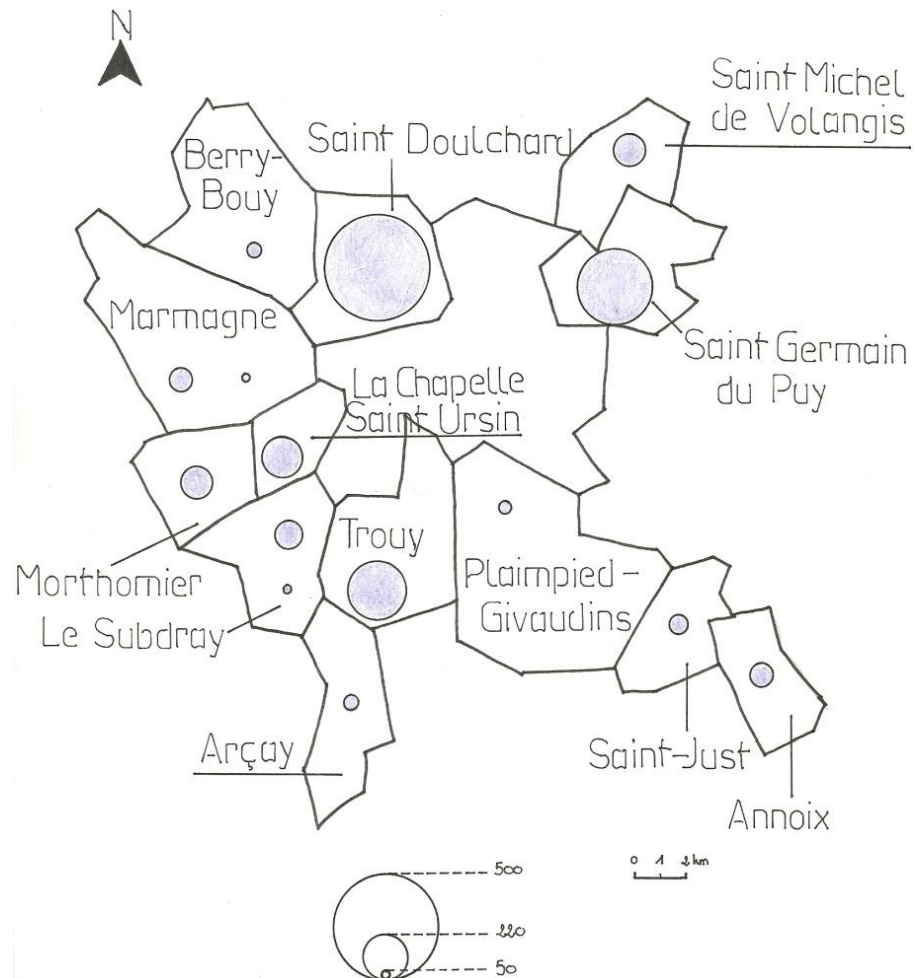
nombreuses salles appartenant à la commune et prêtées/louées aux associations et aux particuliers. Pour étudier la capacité d'accueil des différentes salles des fêtes des communes de Bourges Plus, on n'a donc pas tenu compte de Bourges. (Voir [Figure 10](#))

La salle des fêtes qui a la plus grosse capacité d'accueil est celle de Saint Doulchard avec 500 places. Il s'agit d'ailleurs de la commune qui a la plus grosse population après Bourges, cela reste donc cohérent. En suivant cette même logique, la commune de Bourges Plus qui arrive en 2^{ème} position, au regard de sa population, est Saint Germain du Puy avec presque moitié moins d'habitants que Saint Doulchard. Elle possède une salle des fêtes d'une capacité de 350 places ce qui est la 2^{ème} plus grande salle des fêtes de la communauté d'agglomération, hors Bourges. De manière générale, les 4 communes les plus peuplées possèdent les 4 salles des fêtes les plus importantes. La Chapelle Saint Ursin, qui est donc la 4^{ème} commune la plus peuplée de l'EPCI (hors Bourges), possède la 4^{ème} plus grande salle des fêtes. On peut donc en déduire que la capacité de la salle des fêtes est cohérente avec le nombre d'habitants par rapport à l'ensemble de Bourges Plus.

Pour comparer plus en détail la capacité d'accueil en fonction du nombre d'habitants, on peut comparer le rapport nombre d'habitants/capacité. Grace à ce calcul, on voit qu'il faudrait à la Chapelle Saint Ursin 13 salles des fêtes pour accueillir sa population totale. A titre de comparaison, la commune possédant l'indice le plus bas est Annoix pour qui à peine 2 salles des fêtes suffiraient à accueillir toute sa population. L'indice le plus fort est détenu par Plaimpied Givaudins à qui il faudrait plus de 28 salles des fêtes comme celle qu'il possède pour accueillir sa population totale. La moyenne du rapport sur l'ensemble des communes de Bourges Plus est de 11,08. Cela veut dire qu'en moyenne une commune a besoin de 11 salles des fêtes comme l'actuelle pour accueillir sa population. En se fiant à cette moyenne, la Chapelle Saint Ursin a une capacité un peu faible par rapport à sa population et la capacité de sa salle des fêtes devrait se trouver aux environs de 290 places pour être en accord avec les autres communes.

De plus, les trois communes limitrophes de la Chapelle Saint Ursin (Marmagne, Morthomier et le Subdray), hors Bourges, possèdent des salles des fêtes de moins de 150 places. Il y a donc une réelle opportunité pour augmenter sa capacité, sans trouver de concurrence directe.

CAPACITE D'ACCUEIL DES SALLES DES FETES DES COMMUNES DE BOURGES PLUS (Hors Bourges)



Source: recueil personnel

Auteur: S. Carrette

Figure 10 Capacité d'accueil des salles des fêtes des communes de Bourges Plus (Hors Bourges)

Une salle des fêtes qui atteint ses limites

La salle des fêtes est un équipement communal propre aux villages. Il n'y a pas de définition précise de ce terme puisque, la plupart du temps, l'utilisation de ce bâtiment est extrêmement polyvalente, comme nous l'avons vu pour la Chapelle Saint Ursin. Maintenant que nous avons vu l'usage de cette salle, nous allons voir ce que sont ses atouts et ses faiblesses, ce qui en fait une salle des fêtes adaptée et/ou inadaptée aux usages actuels.

Une première partie nous sera nécessaire afin de découvrir la position et l'environnement de l'actuelle salle des fêtes. Dans un second temps nous nous attacherons aux conséquences de la création d'un nouveau lotissement à proximité.

Puis nous verrons en quoi l'espace peut générer un sentiment d'insécurité, accentué par un manque de signalisation et un aspect minéral.

Une position avantageuse

La salle des fêtes est située au nord de la Chapelle Saint Ursin, au bord de la route de Marmagne (D107). Elle est donc relativement éloignée du centre bourg ce qui est plutôt bien par rapport à la pollution sonore. De plus, elle est située le long d'une départementale donc bien visible et facile d'accès. Enfin, elle est entourée d'un stade omnisports, d'un terrain stabilisé, de courts de tennis et d'un terrain de pétanque, ce qui en fait un espace très complet. La salle des fêtes profite donc d'une position très bien adaptée (voir Figure 11).

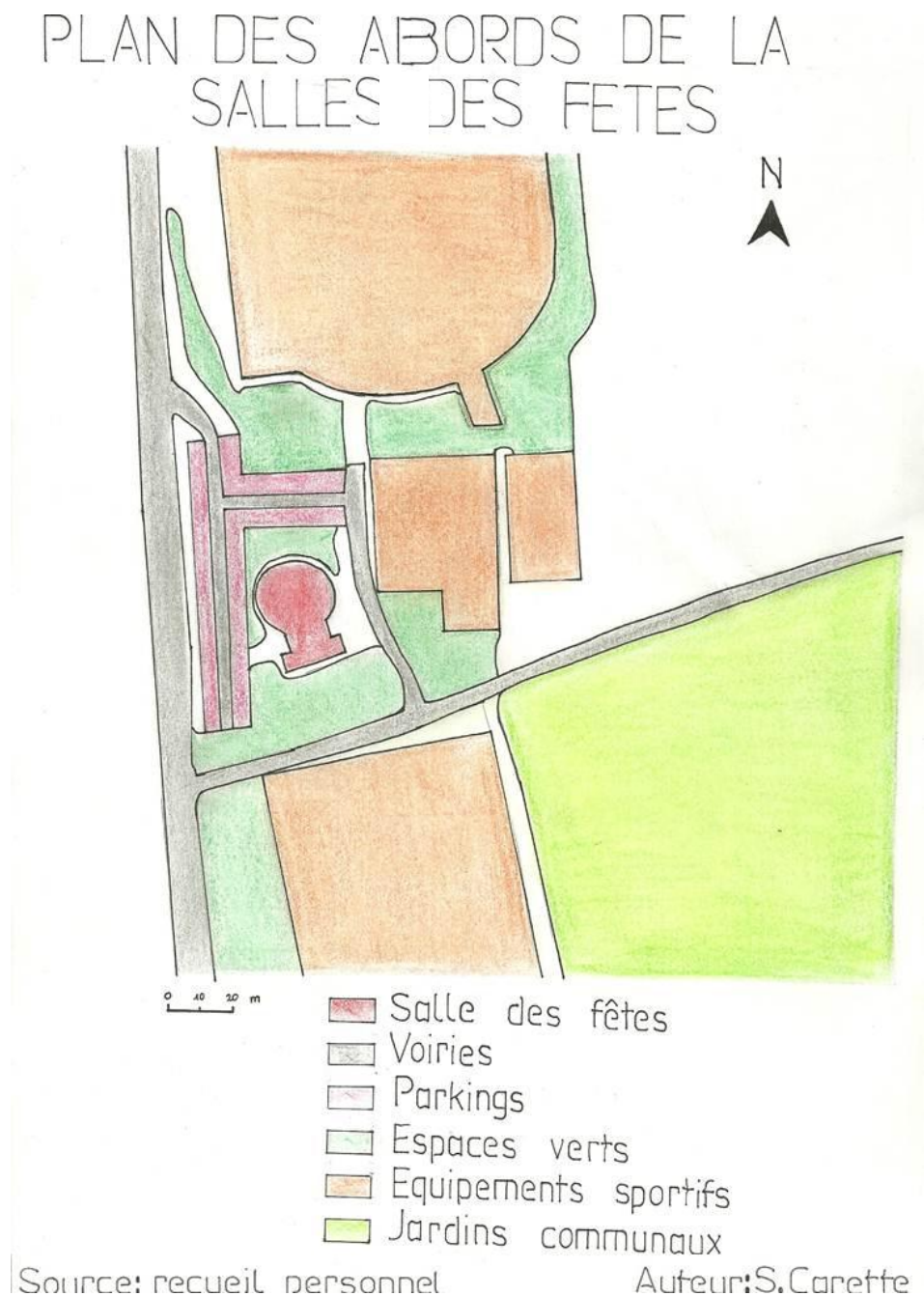


Figure 11 Plan des abords de la salle des fêtes

Naissance d'une fracture

Le chemin des Patureaux était un chemin présent avant la construction du nouveau lotissement. Aujourd'hui, il est prolongé par l'avenue de la voie lactée qui vient d'être créée et qui permet de contourner le bourg. D'ailleurs, ce projet de voie de contournement était né il y a 10 ans. Il a donc permis de structurer le réseau routier de la Chapelle Saint Ursin mais aussi de relier le lotissement des Landes. (Voir Figure 12)

Le passage de l'état de chemin à celui d'avenue n'est pas sans conséquence. Avant, l'espace de la salle des fêtes s'étendait du côté sud du terrain stabilisé au côté nord du stade omnisports. L'augmentation du trafic chemin des Patureaux a donc créé une fracture et divisé l'espace en deux. Un chemin piéton existe tout de même afin de traverser mais il se trouve très proche de l'intersection donc peu sécurisé.

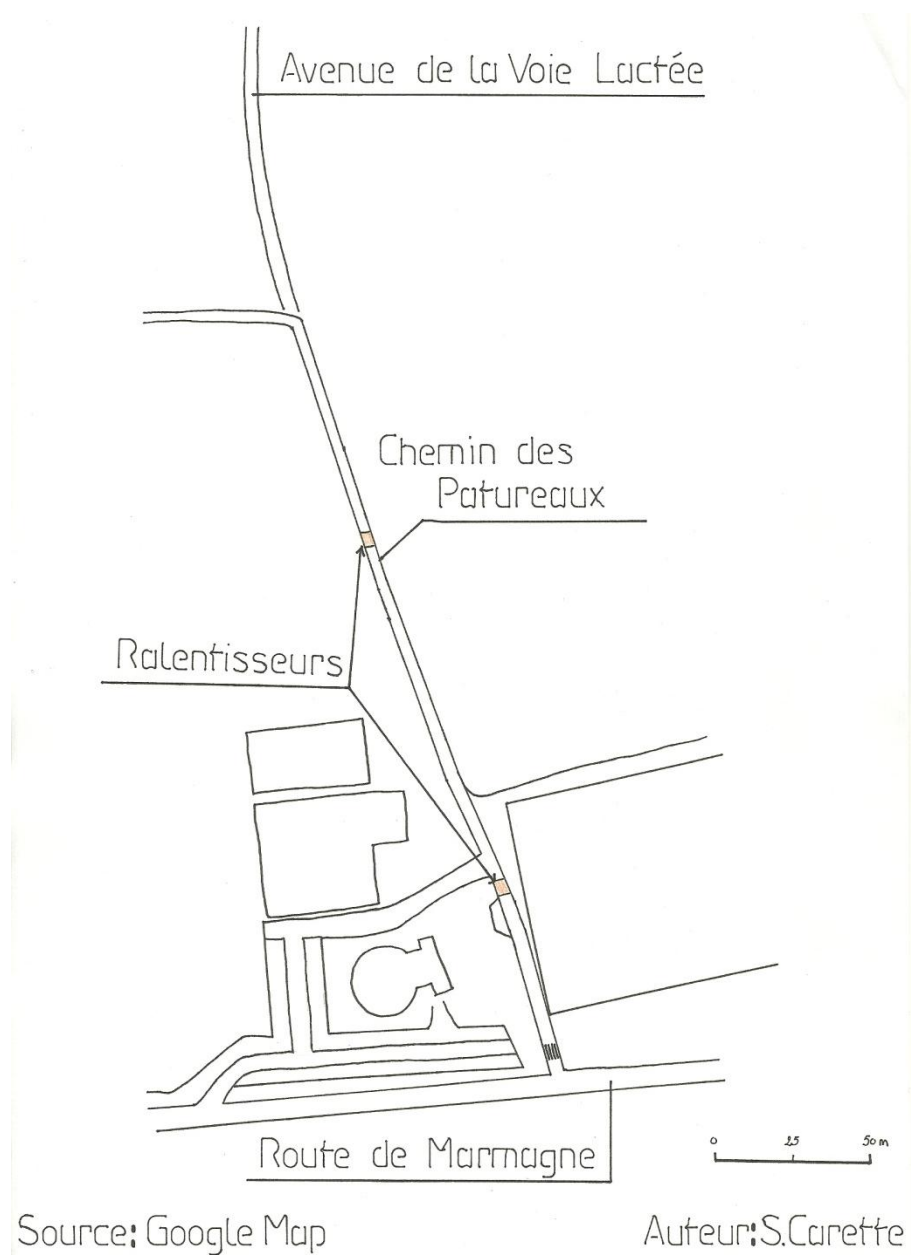


Figure 12 Prolongement du chemin des Patureaux

Un sentiment d'insécurité

La circulation sur la route de Marmagne (D107), c'est-à-dire la route qui longe la salle des fêtes, est très rapide puisqu'il s'agit d'une ligne courbe avec une bonne visibilité et proche de la sortie de la commune. Suite à un relevé des vitesses fait sur 97 voitures passant devant la salle des fêtes aux alentours de 18h, qui est une heure d'affluence, voici ce que nous avons observé. La vitesse moyenne est de 55km/h, soit 5km/h de plus que la vitesse autorisée. Il y a même plus de 40% des vitesses relevées qui sont supérieures à 55km/h avec des vitesses allant jusqu'à 93km/h. Cela confirme donc bien le fait que la vitesse est élevée route de Marmagne et donc aux abords de la salle des fêtes.

De plus, il n'y a rien pour séparer l'espace de la salle des fêtes de la route, à part un trottoir, ce qui renforce l'impression d'être réellement proche de cette circulation rapide.

La création du quartier de la Lande, derrière la salle des fêtes, apporte donc des automobilistes supplémentaires sur cette route ce qui intensifie la circulation. Sur la départementale se suivent à la fois des personnes qui accélèrent pour quitter la ville et des personnes ralentissant fortement pour l'intersection du Chemin des Patureaux.

Le chemin des Patureaux pose lui-même problème car il ne s'est pas adapté à la nouvelle circulation beaucoup plus dense, générée par le nouveau lotissement. D'ailleurs, 2 paires de ralentisseurs ont déjà été installées, preuve que la vitesse rendait les abords dangereux. Il y a aussi des conteneurs de recyclage qui sont présents sur un bord. Bien qu'il y ait un renforcement dans la chaussée, cela rend le chemin un peu plus étroit et moins praticable.

Il y a donc un sentiment d'insécurité généré, premièrement par la route de Marmagne où la circulation est trop rapide, deuxièmement par l'intersection où les voitures font des dépassement dangereux et troisièmement par le Chemin des Patureaux qui est passé du statut de chemin à celui de route, sans aménagement pour les piétons, notamment pour traverser. Pour finir, ce sentiment est renforcé par une absence d'isolation entre l'espace entourant la salle des fêtes et les routes. Nous allons voir qu'un manque de signalisation est également source d'insécurité.

Un manque de signalisation

La signalisation routière comprend à la fois la signalisation verticale faite de panneaux et la signalisation horizontale qui désigne les différents marquages au sol. Nous allons voir que, dans les deux cas, elle est insuffisante aux abords de la salle des fêtes pour garantir la sécurité de tous.

De récents travaux ont été réalisés aux abords de la salle des fêtes afin d'augmenter la capacité de stationnement, aux dépens des espaces verts. Cette modification a entraîné la création d'un nouvel accès et un sens unique a été instauré. Dans le bulletin municipal n°39, la ville a publié un schéma pour l'expliquer mais dans les faits, la signalisation manque.

Signalisation verticale

A l'entrée du parking autour de la salle des fêtes, un panneau nous indique le sens unique mais dans l'autre sens, aucun panneau n'indique le sens interdit. Pourtant, il y en a bien un qui est placé au niveau de la sortie route de Marmagne, empêchant les voitures d'entrer de ce côté-là.

Signalisation horizontale

Récemment, l'espace de parking a été agrandi par une étendue de goudron sans marquage. Les places de stationnement n'ont pas été délimitées ce qui peut donner lieu à une perte de place. De plus, aucun espace n'a été délimité devant le portail donnant sur le stade ce qui fait que certaines voitures pourraient stationner devant par mégarde. Et concernant le sens unique, aucun marquage au sol ne l'indique, ce qui peut prêter à confusion lorsque les panneaux ne sont pas visibles.

Un aspect minéral

Le parking a donc été très récemment agrandi par un grand espace goudronné qui s'ajoute à un précédent espace goudronné lui aussi. Ce revêtement est certes pratique car lisse mais il rend les abords de la salle des fêtes froids (voir panoramique). Lorsqu'il n'y a pas d'événement, cela donne le sentiment d'un grand espace dédié à la voiture et non accueillant. Et lorsqu'il y a les voitures, ce sentiment est d'autant plus renforcé. Les espaces verts autour de la salle ont été réduits à la faveur de la voiture à une époque où justement nos comportements doivent changer. Il s'agit cependant d'une solution efficace quant à la situation précédente, quand les voitures envahissaient les abords de la route de Marmagne ce qui était très dangereux.